



N/Réf. : 2024-AG/AC

**Objet : Convocation Assemblée Générale 2024**

*Guilherand-Granges, le 21 novembre 2024*

Madame, Monsieur le Président,

Au titre de votre statut de Président de club, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale 2024 du District Drôme-Ardèche de Football qui se tiendra le :

**JEUDI 05 DÉCEMBRE 2024 à 18h30,**  
*au Domaine LES CLEVOS - 390 ROUTE DE MARMANS - ETOILE SUR RHONE*

Les éléments évoqués lors de cette assemblée vous sont joints à cette convocation. Veuillez trouver également ci-après un pouvoir (page 2) ainsi que l'ordre du jour de cette assemblée (page 3). Nous vous précisons que le journal Foot Numéro Spécial « Assemblée Générale » ne sera pas remis en format papier lors de l'Assemblée Générale, vous le trouverez joint à cette convocation.

1

Nous vous informons également que **le club doit être représenté par son Président** et qu'en cas d'absence, **son remplaçant muni d'un pouvoir établi sur le document ci-après (page 2) ou sur un document avec en tête du club, portant la signature du président et le cachet du club.**

Nous vous rappelons que la représentation de votre club est **obligatoire** et que toute absence sera amendée.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du District  
Drôme-Ardèche de Football  
**Jean-François VALLET**



## POUVOIR

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE DE FOOTBALL JEUDI 05 DÉCEMBRE 2024

**Rappels des critères de représentativité des représentants des clubs District aux assemblées générales**

En application de l'article 12.3 des Statuts du District Drôme Ardèche de Football, votre club doit obligatoirement être représenté par une personne licenciée au club depuis plus de 6 mois, muni de sa licence FFF et d'une pièce d'identité :

- Soit il s'agit du président(e) ou co-président(e)
- Soit d'un autre licencié du club en possession du pouvoir signé par ledit Président (ce pouvoir est envoyé en pièce jointe de la convocation à l'assemblée générale).

A noter, le représentant d'un Club peut représenter au maximum 3 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

**Document à donner par votre représentant au bureau d'émargement le jour de l'assemblée générale.**

Je soussigné(e) M. / Mme .....Président(e) du club de .....

N° d'affiliation .....

**Déclare donner pouvoir à M. / Mme ..... N° de licence .....**

du club ..... N° d'affiliation .....

pour me représenter lors de l'assemblée générale du District Drôme-Ardèche de Football, le jeudi 05 décembre 2024 à Etoile sur Rhône et de participer aux votes qui se tiendront lors de cette assemblée.

Fait à .....le .....

**NOM ET SIGNATURE**  
du Président qui donne le pouvoir

**CACHET DU CLUB**  
du Président qui donne le pouvoir



# ORDRE DU JOUR - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE DE FOOTBALL – 05 décembre 2024

## PARTIE 1 : ASSEMBLEE GENERALE

### 18H30 : ACCUEIL DES CLUBS

- Emargements (clubs et récipiendaires).
- Remise des différents documents ainsi que les supports de vote.

### 19H00 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Mot d'accueil du Président.
- Quorum.

### 19H20 : OUVERTURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation du PV de l'AG électorale du 13/06/2024 de VALENCE. (vote) : [télécharger ici](#)
- Approbation des rapports d'activités de la saison 2023-2024 des commissions. (vote)
- Approbation d'une candidate au Comité de Direction : Camille FOUYAT. (vote)
- Présentation des modifications des textes réglementaires District :
  - Proposition d'évolution vers la catégorie U16 R2. (vote)
- Rappel des bonnes pratiques :
  - Feuille de Match Informatisée.
  - Permanence sportive / Arrêté municipal.
  - Demande de modifications de matchs.
  - Equipe en sommeil / Mutations.
  - Messagerie officielle.
- Assemblée Fédérale du 14 décembre 2024.
- Etat d'avancement du Projet Technique du District.

### 19H50 : BILAN FINANCIER 2023-2024

- Présentation et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'affectation du résultat relatif à la saison 2023/2024. (vote)
- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes. (vote)
- Présentation et approbation des tarifs du District. (vote)

### 20H05 : QUESTIONS DIVERSES

- Questions diverses - Seules les questions posées par écrit et reçues au District avant le lundi 29 novembre 2024 seront traitées.

**Allocution des personnalités et clôture de l'assemblée générale par le Président du District.**

## PARTIE 2 : REMISE DES RECOMPENSES

- Remise des challenges du Fair-play 2023/2024 de la saison 2023/2024.
- Remise des médailles de District.
- Remise des plaques anniversaires des clubs
- Remise des récompenses pour les arbitres classés 1<sup>er</sup> de leur catégorie à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise des « Coups de sifflet d'honneur » à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise des médailles de Ligue.
- Remise des récompenses éducateurs.
- Remise des récompenses aux clubs accédant au niveau Ligue à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise des récompenses Ligue.
- Remise des récompenses liées aux dispositifs FFF à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise d'une distinction pour une salariée du District.
- Remise des médailles de la FFF.

**Allocution et clôture de la cérémonie par le Président du District.**